Numéro 318 - Janvier 2020

Bulletin Communal

Tenneville

Tenneville

Meilleurs vœux pour 2020

Au centre de ce bulletin : le petit journal du Conseil communal des enfants !

En bref

p.2 N'oubliez pas votre relevé d'eau
p.4 Note de politique générale
P.6 Infos N4 et Legend boucles
p.7 75e anniversaire de la Bataille des Ardennes
p.11 Projet de rénovation d'un four à pain
p.18 Un jogging sous le soleil

Edito : un regard vers l'avenir

En ce mois de janvier 2020 s'ouvre une nouvelle décennie. Lors de chaque passage à l'an neuf, il est de tradition de porter le regard vers l'avenir en émettant vœux et résolutions.

Le pouvoir communal n'échappe pas à la règle : chaque année, en marge du budget qui compile les prévisions budgétaires pour l'année à venir, les élus approuvent également une note de politique générale reprenant les grandes intentions et projets définis par le Collège communal.

Cette année, cette note de politique a été construite autour des 5 grands défis auxquels notre société va se confronter lors de la décennie à venir. La clé de ces enjeux ne réside pas toujours au niveau communal, mais tant élus que citoyens, nous avons notre rôle à jouer.

A l'heure où les théories de l'effondrement de nos civilisations pullulent, nous voulons être résolument optimistes. L'avenir sera ce que nous en ferons ! Abordons-le donc avec énergie et ambition ! (lire en page 4 et 5).

Pour cette année 2020, l'ensemble du Conseil Communal vous souhaite les plus beaux des défis et les plus enrichissants des accomplissements !

Bonne année 2020 à toutes et tous !

Nicolas Charlier,
Bourgmestre

En cette période de fin d'année, nous vous informons que le bureau communal sera ouvert comme suit :

- Du 23 au 24 décembre à midi
- Du 30 au 31 décembre à midi

En dehors de ces jours et en cas d'urgence, vous pouvez former le 0475 30 45 18.
L'administration communale sera à nouveau accessible tous les jours de la semaine à partir du lundi 6 janvier.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'an neuf.

L'administration

IMPORTANT : Votre relevé de compteur d'eau

Prochainement, le personnel ouvrier procèdera aux relevés des compteurs d'eau. Si vous êtes absent lors de ce passage unique, un formulaire sera déposé dans votre boîte aux lettres.
Il vous appartiendra de nous le retourner dans les meilleurs délais. Vous pouvez le déposer au bureau communal ou l'envoyer par email.

RELEVÉ DE VOTRE COMPTEUR D'EAU POUR L'ANNÉE 2019
A TRANSMETTRE AU BUREAU COMMUNAL OU PAR EMAIL UNIQUEMENT
à Emmanuelle RADELET - *emmanuelle.radelet@tenneville.be*

Date du relevé……

NOM - PRENOM ……..

Adresse ……..

CP :……..

Localité :……..

Numéro du compteur d'eau (si lisible / obligatoire si plusieurs compteurs) ……

Année du compteur d'eau (facultatif) :……

Relevé de l'index du compteur :……....m³

Compte-rendu succinct du Conseil communal du 21/10/2019

Sofilux : assemblée générale

Décide de marquer son accord sur les points inscrits à l'assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2019 à Libramont, tels qu'ils sont repris dans la convocation et sur les propositions de décisions y afférentes, **à l'exception des subsides de TVLux,** point qui est approuvé par
8 voix « oui », 2 abstentions *(MMmes Noël et Léonard)* et 1 voix « non *» (M. André*).
Charge les délégués désignés pour représenter la Commune à l'assemblée.
Le Collège communal est chargé de veiller à l'exécution de la présente.

RenoWatt : approbation de la convention

Considérant que RenoWatt fournit une assistance globale aux autorités locales pour les épauler dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments ;
Considérant que l'accompagnement fourni par RenoWatt pour la signature des Contrats de Performance Energétique (CPE) est financé par un subside européen (ELENA) et par le Gouvernement Wallon ;
A l'unanimité,
Décide :
d'adhérer à la centrale d'achat et d'approuver la convention, telle que présentée.
de désigner M. François Maximilien en tant que responsable du suivi au sein du Collège Communal dans le courrier qui sera adressé à RenoWatt.

Plan climat énergie : approbation de la convention

Considérant la nouvelle Convention des Maires pour le climat et l'énergie, visant à réduire les émissions de CO_2 d'au moins 40 % d'ici à 2030 et regroupant les deux piliers du changement climatique, l'atténuation et l'adaptation, dans cette initiative ;
Attendu qu'en signant la nouvelle Convention des Maires pour le climat et l'énergie, la commune s'engage à :

- œuvrer pour une réduction des émissions de dioxyde de carbone (et éventuellement d'autres gaz à effet de serre) sur son territoire d'au moins 40 % d'ici à 2030 par rapport à l'année de référence 2006, grâce notamment à une meilleure efficacité énergétique et à un recours accru à des sources d'énergie renouvelables,
- renforcer sa résilience en s'adaptant aux incidences du changement climatique;
- effectuer un bilan des émissions et une évaluation des risques et vulnérabilités liés au changement climatique,
- présenter un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat dans les deux ans suivant la décision du conseil communal, dont la date figure ci-dessus,
- établir un rapport au moins tous les deux ans à dater de la présentation du plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat, à des fins d'évaluation, de suivi et de vérification.

Considérant le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat, fruit du travail d'un comité de pilotage interne aux services communaux ;
A l'unanimité,
Décide :
D'approuver l'adhésion de la Commune de Tenneville à la nouvelle Convention des Maires pour le climat et l'énergie.
D'approuver le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat 2030.

Modifications budgétaires n°1 ordinaire et extraordinaire du budget 2019

Après en avoir délibéré en séance publique,
Décide :
A l'unanimité,
Art. 1er
D'arrêter, comme suit, les modifications budgétaires n° 1 ordinaire – extraordinaire de l'exercice 2019 :
Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	5.395.563,92	1.591.741,11
Dépenses totales exercice proprement dit	5.326.772,24	1.031.278,20
Boni / Mali exercice proprement dit	68.791,68	560.462,91
Recettes exercices antérieurs	409.862,17	255.480,00
Dépenses exercices antérieurs	113.801,10	756.363,80
Boni / Mali exercices antérieurs	296.061,07	500.883,80
Prélèvements en recettes	0,00	273.780,45
Prélèvements en dépenses	80.000,00	33.359,56
Recettes globales	5.805.426,09	2.121.001,56
Dépenses globales	5.520.573,34	2.121.001,56
Boni / Mali global	284.852,75	0,00

Coût vérité déchets ménagers

Vu le tableau prévisionnel de l'OWD constituant une annexe obligatoire au règlement fixant le taux de la taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers duquel il ressort que le taux de couverture du coût de la gestion des déchets ménagers atteint 97 % pour l'exercice 2020,
Attendu que le Conseil communal doit se positionner sur ce taux de couverture,
Par ces motifs,
A l'unanimité,
Arrête comme suit le taux de couverture à savoir :
somme des recettes prévisionnelles : 256.083,00 €
somme des dépenses prévisionnelles : 262.783,53,00 €
taux de couverture du coût-vérité : 256083,00 x 100 = 97% (262783,53)

Fixation du nombre de centimes additionnels au précompte immobilier pour l'année 2020 :
Sur proposition du Collège communal,
Décide par 8 voix « oui », 2 abstentions *(MMmes Noël et Léonard*) et 1 voix « non » *(M. Simon),*
qu'il sera perçu pour l'exercice 2020, au profit de la Commune de Tenneville, deux mille huit cents (2800) centimes additionnels au principal du précompte immobilier.
La présente décision sera soumise au visa des autorités de tutelle.

Fixation du taux de l'imposition de la taxe de l'impôt des personnes physiques pour l'année 2020
Sur proposition du Collège communal,
Décide à l'unanimité d'établir pour l'exercice 2020, au profit de la Commune de Tenneville, une taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques domiciliées dans la Commune au 1er janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice.
Le taux de cette taxe est fixé, pour tous les contribuables, à 7 pour cent (7%).

Taxe immondices - exercice 2020
Sur proposition du Collège communal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Arrête :
Il est établi, pour l'exercice 2020, une taxe communale annuelle sur l'enlèvement des immondices, le traitement et la mise en décharge des déchets ménagers et assimilés effectués dans le cadre du service ordinaire au moyen de conteneurs conformes mis à disposition par la commune et munis d'une puce électronique d'identification.
Le montant de cette texte reste inchangé par rapport aux années précédentes.

Fixation du prix de l'eau pour l'année 2020
Sur proposition du Collège communal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide :
Il est établi, pour l'exercice 2020 une redevance sur la location du compteur d'eau et sur la consommation d'eau de la distribution publique conformément à la structure tarifaire suivante :
Article 1 :
Redevance compteur : (20 x CVD) + (30 x CVA)
Consommations :
Tranche de 0 à 30 m³ : 0,5 x CVD
Tranche de + de 30 à 5 000 m³ : CVD + CVA
Tranche de + de 5 000 m³ : (0,9 x CVD) + CVA
Tranche de + 25.000 m³ : (0,5 XCVD) + CVA
Montants auxquels il convient d'ajouter le Fonds social de l'eau ainsi que la T.V.A

Article 2 :
Pour l'exercice 2020, les taux suivants sont fixés :
- coût-vérité à la distribution de l'eau (CVD) : 2,34 €/m³,
- coût-vérité à l'assainissement (CVA) actuel : 2,365 €/m³ taux fixé par la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), pour l'ensemble du territoire wallon,
- Fonds social de l'eau (FSE) actuel : 0,0271 €/m³
- Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : 6 %.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Note de politique générale : répondre aux grands enjeux de demain

Plus que jamais s'ils veulent rester crédible aux yeux de la population, les pouvoirs politiques, et a fortiori les pouvoirs locaux, doivent mettre en place une action volontariste pour répondre aux grands enjeux du XXIème siècle.

Cet effort demande un équilibre constant entre la gestion quotidienne et la mise en place de stratégies et d'une vision pour l'avenir. La Commune de Tenneville s'est, depuis longtemps, dotée d'outils de réflexion qui structurent son action et ses initiatives : le Plan Communal de Développement rural, qui encadre une bonne part des investissements majeurs dans la Commune, en est un bon exemple. Le Plan Energie-Climat ou le Plan de Cohésion Sociale sont de nouveaux outils qui rejoignent les politiques déjà mises en œuvre. Toutes ces stratégies sont coordonnées au sein du PST, présenté au Conseil Communal en septembre dernier.

Le défi de la mobilité et de la sécurité
Circuler et se déplacer en toute sécurité est un enjeu majeur de toute commune rurale. Permettre à tous les types de mobilité de trouver leur place sur le territoire communal et assurer à tous des déplacements sûrs et sans danger doit être une priorité. L'année 2020 sera rythmée par le chantier historique de la N4, qui redéfinit complètement la mobilité à Tenneville en faisant de cet axe non plus un point de rupture, mais un point de liaison dans le paysage de la Commune. Les mandataires communaux continueront à suivre cet important dossier, dont les montants à charge de la Commune sont conséquents. En bonne entente avec le SPW et l'entreprise adjudicataire, ils veilleront à la bonne réalisation du chantier et à limiter autant que faire ce peut les inconvénients inhérents à un tel projet.
Sur le réseau communal, nous interviendrons sur la Rue des Fers, avec réfection de la voirie et aménagement de dispositifs de sécurité, et sur le premier volet du dossier de voiries agricoles. Nous travaillerons également, en partenariat avec les enseignants, les parents, les élèves et les riverains, sur la sécurisation de la place de l'Eglise à Champlon.

Le défi de la solidarité et du lien social

Assurer à tous une qualité et un niveau de vie décent est un défi majeur. Cet objectif doit nécessairement s'accompagner d'un tissage permanent du lien social qui unit les habitants de nos villages. Nous avons la chance d'habiter dans un milieu rural, ce qui suppose une entraide interpersonnelle et intergénérationnelle : c'est là une richesse à préserver.

La mise en place du Plan de Cohésion Sociale, suivi par le CPAS, permettra de répondre à ce défi par la mise en place d'un service d'entraide communal, basé sur la mobilité, une école des devoirs basée sur l'intergénérationnel et un service d'accueil des aînés situé dans la nouvelle Maison Multi-Services du cœur de Tenneville. Ce dernier projet, subventionné en PCDR, a pour objectif de répondre aux défis de la santé et du vieillissement de la population tout en étant un point d'ancrage pour le lien social et la rencontre au sein de notre Commune.

Le maintien du lien social dans nos villages passe également par une politique du logement responsable et ambitieuse. Le projet du lotissement de la Grand-rue à Champlon sera réfléchi en ce sens, avec l'aide d'Idélux projets publics. Plus qu'un lotissement, ce projet doit voir émerger un nouveau quartier de vie et non pas une rue-dortoir.

Enfin, le lien social dépend également du terreau associatif particulièrement riche sur notre Commune. Nous continuerons à soutenir celui-ci, notamment en matière sportive. Le sport, en effet, est à la fois garant de lien social dans nos villages mais également vecteur de santé, comme le prouve l'opération Sport sur ordonnance lancé par le Centre Sportif.

Le défi des générations futures

Les jeunes générations nous prouvent tous les jours qu'ils ont des idées, du talent et qu'ils sont attentifs à la société que nous leur laisserons en héritage. La meilleure façon de préparer l'avenir est de miser sur les générations futures. Le rôle de nos enseignants et de nos écoles est en ce sens primordial. En 2020, nous investirons de façon très importante dans notre infrastructure scolaire, puisque nous verrons l'aboutissement du Projet Prioritaire de Travaux de l'école de Tenneville et l'aube de l'important projet d'extension de l'école de Champlon. Des investissements en mobilier et en matériel pédagogique (notamment TBI) sont également inscrits dans le budget 2020, ainsi qu'un aménagement de la cour de récréation de Champlon et d'une mare pédagogique en bordure de l'école de Tenneville. En règle générale, tous les projets pédagogiques innovants mis en place par nos équipes éducatives sont suivis et soutenus.

Notre Commune devra également gérer en 2020 une importante modification dans le fonctionnement de l'accueil de la Petite Enfance suite à la réforme de l'ONE et à l'intégration des accueillantes conventionnées dans notre personnel à partir de janvier. Cela nécessitera un travail de réflexion et d'aménagement pour mettre nos infrastructures (MCAE et co-accueils) en harmonie avec les nouvelles règles prescrites.

Le défi énergétique et environnemental

Le défi énergétique et environnemental est immense et nous avons la chance, à Tenneville, d'avoir une longueur d'avance pour mettre en place de nouvelles politiques visant à lutter contre le réchauffement climatique et à préserver la biodiversité. La mise en place d'un plan énergie-climat au sein de notre Commune est le reflet d'un désir d'une politique où le développement durable n'est pas un gadget à la mode, mais pleinement intégré dans l'ensemble de nos projets et de nos politiques communales.

L'ensemble de nos services est sensibilisé à ces problématiques et nous assurons une veille constante quant à l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources. Des projets comme ceux proposés par ORES pour le remplacement des luminaires en LED vont tout à fait dans le sens de notre politique communale. La gestion de notre réseau d'eau doit également s'adapter aux nouvelles normes du réchauffement, avec notamment la mise en fonction du puits de Beaulieu pour renforcer le réseau sur Erneuville.

Le meilleur moyen de préserver notre patrimoine naturel est de le faire connaître à la population, au travers de pratiques intégrées et respectueuses du milieu. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les projets de réaménagement du Bois de la Fontaine (avec une attention particulière aux personnes atteintes de handicap) ou l'aménagement d'une boucle « Bains de Forêt » en partenariat avec le SI et un groupe de citoyens.

Le défi de la proximité et de la participation

Le dernier défi, et non le moindre, consiste à réconcilier le citoyen avec la politique. Le pouvoir communal, tout comme les services communaux, jouissent déjà d'une proximité naturelle avec les habitants de nos villages, mais nous devons encore renforcer ce lien, notamment en travaillant sur nos réseaux de communication. La mise en place d'un service communal dédié à la communication et la réflexion sur la dimension smart doit permettre à tous nos services de gagner en efficacité. Cette volonté d'information directe passe par une politique pro-active auprès des différents distributeurs afin d'assurer à tous et à toutes, qu'importe leur situation géographique, une accessibilité décente aux réseaux de téléphonie et d'internet.

Les travaux d'aménagement de la maison communale, financés par la Région wallonne, ont pour but également d'assurer un meilleur accueil du citoyen, en période d'ouverture de bureau, mais aussi lors de moments importants de la vie communale. Dans le même ordre d'idée, les investissements à destination de notre service ouvriers, en véhicule et en matériel, ont pour but d'augmenter leur efficacité au quotidien et donc d'assurer un meilleur suivi des demandes des citoyens.

Plus que d'être informés, de nombreux citoyens désirent aujourd'hui participer aux décisions collectives. Nos commissions consultatives, installées en 2019, prendront leur vitesse de croisière en 2020. La mise en place, par la CLDR, d'un premier projet de budget participatif doit également être un moment fort de la participation citoyenne sur notre Commune.

Comme vous le voyez, 2020 est une année pleine de défis. Mais grâce à l'enthousiasme des mandataires, l'investissement de l'ensemble des services communaux et la participation active et constructive de notre population, nous ne doutons pas de construire, pour notre Commune et ses villages, un futur radieux et serein.

Travaux de la Nationale 4 : information importante

Depuis septembre, la phase 2 des travaux de restauration de la N4 est en cours. Elle consiste principalement au placement de la nouvelle conduite de distribution d'eau, aux placements de gaines pour les câbles Proximus, Voo et Ores, à la pose de canalisations de récolte des eaux de ruissellement et à la réalisation des coffres de la voirie.

Sur l'entièreté du chantier, la circulation sera prochainement basculée sur 2 X 1 bande sur les voies qui accueillent habituellement le trafic en direction de Bastogne (comme actuellement aux entrées et sorties de Tenneville).

L'entreprise annonce ce basculement complet **vers le 13 janvier.** Les conditions climatiques pourraient influencer cette programmation.

Des passages seront aménagés pour assurer l'accès aux commerces, à la maison communale et aux riverains (voir plan ci-dessous).

Il sera possible de circuler dans le chantier pour l'accès aux commerces notamment… en respectant les consignes de circulation et de sécurité.

Dans ce tronçon central, les 8 passages existants seront maintenus et adaptés selon l'avancement des travaux.

Marc Gauthier,
Echevin des Travaux

LES CONSIGNES POUR NOUS TOUS :

PRUDENCE
PATIENCE
RESPECT DES CONSIGNES
ET SECURITE DES TRAVAILLEURS.

Grand merci.

Pour toute information ou contact :
Marc GAUTHIER 0495/52.63.67
maga.wyompont@gmail.com

A la mi-janvier, l'entièreté du trafic de la Nationale 4 dans la traversée de Tenneville sera basculé sur 2x1 bande, comme c'est déjà le cas pour plusieurs tronçons, comme sur cette photo.

Détail du centre de Tenneville, avec l'emplacement des passages aménagés vers la zone des commerces et de la maison communale à partir de la mi-janvier, dans le respect des consignes de circulation et de sécurité.

Legend Boucles

L'édition 2020 des Legend Boucles se déroulera les 31 janvier, 1er et 2 février prochains.

Dans notre Commune, une seule étape est organisée le samedi 1er février.

Il s'agit de l'étape de régularité « RT les Combes », de 12,4 km (deux passages) en provenance de Givroulle. L'étape de Laneuville-au-Bois n'est pas programmée cette année.

Les villages et lieux-dits de notre commune concernés sont les suivants :

- Wyompont
- Trèsfontaines
- Wembay
- Grand'Garde

Durant le parcours de liaison entre étapes chronométrées, les participants ne sont pas en conditions de course et sont tenus au respect strict des règles du Code de la route. Le village d'Erneuville est notamment concerné par cette liaison.

Une information sera diffusée à tous les riverains vers le 15 janvier pour dispositions à prendre.
Merci de votre compréhension.

75e anniversaire de la Bataille des Ardennes

Dans le cadre des commémorations du 75e anniversaire de la Bataille des Ardennes, le village de Champlon a accueilli le 11 décembre dernier une colonne militaire d'époque.

Il s'agissait de la reconstitution des parcours de la 2. Panzer Division et de la Task Force Booth (US 9th Armored Division) en Décembre 1944. Après Champlon, les figurants et les véhicules se sont retrouvés sur le pont de Wyompont pour une évocation des combats. Cette colonne de véhicules a ensuite rejoint le village de Hardigny pour une reconstitution d'ampleur, dans le cadre des manifestations du week-end des 14 et 15 décembre à Bastogne.

A Champlon, le nombreux public, composé notamment des enfants de nos écoles, a pu découvrir véhicules et tenues d'époque. Dont la réplique quasi parfaite d'un char « Panther ». Ce monstre de 12 000 cc, 12 cylindres en V et 700 CV en a impressionné plus d'un.

Les nombreuses manifestations organisées dans notre région lors de ces commémorations nous rappellent les sacrifices de tant d'hommes et femmes ayant combattu pour notre liberté (lire ci-dessous), mais également les souffrances endurées par toute une population.

C'est le 21 décembre 1944 que les hordes allemandes envahissent à nouveau nos villages, après une première libération en septembre. Pendant trois pénibles semaines, les habitants sont de nouveau contraints de cohabiter avec l'ennemi. Epreuves, destructions, et décès sont à déplorer.

Puisse le souvenir de ces terribles évènements nous rappeler la fragilité de la paix et de la liberté, ainsi que l'impérieuse nécessité de les préserver.

Noël 1944 dans notre Commune

Retrouvez l'article complet de M. Joseph Moreaux, intitulé *« Noël 44, Tourmente sur l'Ardenne »,* sur le site internet www.tenneville.be (rubrique pratique/histoire/articles historiques). Cet article décrit l'offensive dans nos villages.
Il peut également vous être transmis sur simple demande au 084 45 00 53 (L. Bosendorf).

A la mémoire du 1er Lieutenant Don G. Andrus, mort à Champlon le jour de Noël 1944

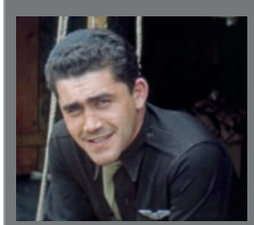

Don G. Andrus

Il y a 75 ans, le jour de Noël, à 9h30, un chasseur s'écrase à Champlon, aux environs de la ligne de tram, derrière la Maison du ski. A son bord, le pilote Don G. Andrus (matricule O-754044), originaire de New-York (Brooklyn). Le jeune homme de 26 ans perd la vie dans le crash de son P-38.

Le 370e Fighter Squadron (485th Fighter Squadron, 101st Cavalry) venant de la base de Florennes, était en mission de reconnaissance armée. L'objectif était d'identifier le trafic.
Son compagnon d'armes, le Lt Liebert W. Bower Jr., témoignera comme suit : *« Je volais en 2e position dans le Flight Zenith Blanc, comme ailier du Lt Andrus. Le Lt Andrus et moi descendîmes pour investiguer. Nous reçûmes des tirs intenses et précis de flak légère* (canon antiaérien) *depuis les bois entourant la route. Le Lt Andrus ne remonta pas de son piqué. J'observai son avion percuter le sol et exploser. Je pense que le Lt Andrus ne sortit pas de l'avion. »*
Don G. Andrus repose au cimetière américain de Henri-Chapelle (Parcelle H, Rangée 1, Tombe 3). Il est décoré de la Silver Star, de l'Air Medal avec 11 étoiles d'or et de la Purple Heart avec palme.

Son frère ainé, le 2nd Lieutenant Craig Andrus, est lui aussi tombé au champ d'honneur à la Bataille d'Anzio, en Italie, le 2 mars 1944. Co-pilote d'un B-24, il décéda en portant secours à son navigateur blessé après le crash de l'appareil. Il est enterré au cimetière américain de Nettuno.

Pour notre liberté, la famille Andrus perdit la même année ses deux fils.

Leslie Bosendorf,
Cercle historique de Tenneville

Cet hommage a été réalisé à l'initiative de la « sentinelle de mémoire » (www.aomda.com) du lieutenant Don G. Andrus.

L'interview

La rubrique « interview » s'attachera régulièrement à vous présenter une personnalité impliquée dans la vie de notre Commune. Bonne lecture.

Jérémy China, vous êtes le nouveau président de la CCATM (Commission consultative communale de l'aménagement du territoire et de la mobilité) depuis le mois d'août. Quelles sont vos premières impressions ?
Plutôt bonnes. Au départ, je partais un peu dans l'inconnu et honnêtement quand on nous a annoncé qu'il fallait faire 6 réunions sur l'année 2019 et ce à partir du mois de septembre, je me suis dit que c'était quand même beaucoup. Mais après les premières et le stress de l'installation de la commission derrière moi, les résultats sont encourageant pour l'avenir. Savoir que les diverses remarques que nous apportons aux projets examinés sont intégrées et souvent retenues, la CCATM a donc bien valeur d'exister et d'être entendue surtout. Ce qui est motivant pour les nombreux dossiers que nous allons étudier lors des prochaines réunions.

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez accepté de diriger la CCATM ?
J'aime relever les défis, les challenges. Une des principales raisons a donc été celle-là. Habitant la Commune de Tenneville depuis mes premiers jours, il est d'autant plus normal de s'investir dans la participation citoyenne. La création de la nouvelle CCATM a donc été une excellente opportunité pour m'investir davantage. C'est pour cela que j'ai postulé en tant que président de cette commission.

Y a-t-il des lignes directrices que vous entendez proposer au groupe ?
Étant novice au rôle de président d'une telle structure communale, je ne souhaite pas m'imposer d'emblée. Je laisse faire les choses comme elles viennent pour l'instant. Chacun des membres est libre de proposer à la consultation tel ou tel projet selon ses centres d'intérêts, ses connaissances dans des domaines aussi variés que l'environnement, l'aménagement du territoire, l'agriculture et j'en passe. Cependant, je pense qu'il est important de donner une portée et un regard attentif à des projets qui touchent à la mobilité des usagers faibles, à la sécurité, à l'environnement... en n'oubliant certainement pas les autres domaines bien entendu.

Y a-t-il un profil type des membres de la CCATM ?
Non, et c'est ce qui fait la richesse d'une telle commission. Nous avons autour de la table des retraités, des indépendants, des personnes travaillant dans le social, dans le secteur de la construction et aménagements de voirie, etc... Plus la diversité des membres de la CCATM est large, plus les échanges peuvent porter sur des thèmes aussi variés qu'intéressants. A entendre dire certains, la qualité humaine des différents membres de la nouvelle CCATM est digne d'un grand cru.

Comment qualifieriez-vous la qualité des échanges entre membres lors de l'examen des dossiers ?
Les échanges sont très cordiaux et très professionnels. Chacun apporte ses connaissances, ses vécus, ses interrogations pour essayer d'apporter une plus-value, des idées, des améliorations sur quantités de choses concernant les projets qui nous sont soumis. Je suis agréablement surpris de la qualité des échanges entre nous. Sans exception, nous sommes toutes et tous sur la même longueur d'onde et ce sans grande politisation des débats. Ce qui me paraît très important pour la neutralité et l'utilité d'une telle commission.

Après six réunions, relevez-vous déjà des thèmes de prédilection au sein de la commission ?
Dès que l'on ouvre les plans concernant les demandes qui nous sont soumisses, la première attention est portée, je le ressens comme cela, sur les aspects "praticités" des différents projets (ceux à destination du public, je le précise). Que ce soit un accès aisé pour les personnes à mobilité réduite ou autres, une bonne organisation de la mobilité en générale, il est très important pour nous que cette thématique soit intégrée aux projets d'origine. Ensuite, il est vrai que l'aspect environnemental qui est un thème plus que d'actualité revient très souvent en avant. Nous ne pouvons plus passer à côté de cela aujourd'hui.

Quels sont selon vous les défis locaux futurs en ce qui concerne l'aménagement du territoire et la mobilité pour notre Commune rurale ?
Les travaux de la N4 sont actuellement en cours de réalisation. Ces aménagements une fois entièrement terminés peuvent être un point de la ligne conductrice du futur aménagement et de la mobilité et du territoire au sein de notre Commune. Pourquoi ne pas créer un maillage en étoile entre les différents villages pour inciter entre autres les usagers faibles à l'inter-mobilité entre les nombreux et beaux villages ruraux de notre Commune. Avec comme point central le village de Tenneville et cette fameuse N4 qui desservira à terme de nombreux services (commerces, maison communale, école, CPAS, future maison multi-services, etc...) destinés au habitants et visiteurs bien-sûr de l'ensemble du territoire communal.

152 dossiers en dix ans
La CCATM a été instituée en 2008. Elle se réunit plusieurs fois par an pour émettre des avis sur des dossiers liés à l'aménagement du territoire et à la mobilité. La CCATM doit obligatoirement être consultée par les autorités locales pour certaines matières. La commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis sur l'évolution des idées dans ces matières et sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local. En dix années d'existence, elle a eu l'occasion de se positionner sur pas moins de 152 dossiers. Elle est composée de 8 membres et 1 président.

Inauguration d'une œuvre à la confluence des deux Ourthes

Depuis le mois de novembre, les randonneurs qui s'aventurent au confluent des deux Ourthes peuvent apercevoir une imposante sculpture en acier corten arrimée au versant de la vallée.

Inaugurée le 9 novembre, la sculpture *« Avolare »* a suscité la curiosité de plus de 150 personnes. *« Avolare »,* parce qu'elle suggère l'envol, est une sculpture monumentale cocréée par Alexandre Rossignon (Norska) et Daniel Steenhaut.

D'une envergure d'environ neuf mètres, cette œuvre s'intégrant parfaitement dans le paysage fort et encaissé de la vallée de l'Ourthe, est visible sur le sentier de la promenade du Lac de Nisramont – du GR57 – de l'Escapardenne et depuis la pointe de la confluence (centre Adeps d'Engreux - photo ci-contre).

Un réel challenge et une belle prouesse technique quand on imagine la difficulté d'accès au site. Des contraintes qui les ont forcés à être encore plus créatifs !

Installer une œuvre d'art si loin de toute activité humaine peut paraître surprenant. C'est pourtant cet endroit emblématique que le Parc naturel des deux Ourthes a retenu pour vous emmener en voyage !

La nature est source d'inspiration : tantôt elle sert de modèle, tantôt elle est utilisée comme matériau. Valoriser les milieux humides par la culture et l'art est l'essence même du projet Interreg VA GR « Itinérance aquatique » mené par le parc. Intégrer une œuvre d'art dans la nature permet non seulement à des artistes d'exprimer leur sensibilité face à la nature mais aussi aux curieux de venir s'évader et lui porter un regard amusé ou respectueux.

La proximité d'un environnement préservé et riche à tout point de vue est une composante forte de notre cadre de vie ; ne l'oublions pas !

Fête du PNDO : Appel aux artisans, producteurs, artistes...

Pour cette quinzième édition, c'est le village de Houmont, sur la Commune de Sainte-Ode qui va nous accueillir le dimanche 10 mai 2020.

La fête du parc naturel, c'est avant tout un excellent moment de convivialité avec, entre autres, au programme :

- Un marché des artisans d'art et de bouche des six communes du parc naturel.
- Une exposition de peintres et photographes locaux.
- De très nombreuses animations et démonstrations pour petits et grands.

Ceci vous concerne !

Que vous soyez artisan, producteur, artiste, passionné… si vous souhaitez participer activement à notre manifestation, n'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner ou vous inscrire, la participation est gratuite!

Pour plus d'infos : michelle.paligot@pndo.be ou 061 210 400

Et tout au long de la journée, vous pourrez vous restaurer au son des animations musicales.

Bref… Une belle journée à passer en famille !

Des cadeaux pour tous les enfants : merci Saint-Nicolas

Le mercredi 11 décembre dernier, les enfants bénéficiaires du CPAS ont eu l'honneur de recevoir la visite de Saint-Nicolas. En effet, notre Grand Saint a fait quelques heures supplémentaires afin de venir gâter les enfants âgés de 0 à 12 ans.

Myriam, Laura et Manon ont, pour l'occasion, organisé un après-midi récréatif. Celui-ci a commencé par l'accueil des enfants et de leurs parents à la salle aux Quatre Vents à Cens. Ensuite, tout le monde s'est confortablement installé devant le Roi Lion.

Après deux heures intenses en chansons, en couleurs et en émotions, Saint-Nicolas a surgi de derrière l'écran, avec sa crosse et sa mitre mais surtout avec sa hotte remplie de cadeaux et de bonbons.

Chaque enfant a pu échanger quelques mots sur l'année écoulée pendant que les parents s'occupaient des clichés.

Quel bonheur de voir le sourire et la joie sur le visage de chacun !

L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter préparé avec soin par les assistantes sociales, tout ça dans la joie et la bonne humeur.

Un grand merci à nos assistantes sociales et à Saint- Nicolas !

Accueil extrascolaire : programme du mois de janvier

Voici le programme des activités extrascolaires, également publié via l'application « Konecto » des écoles de Champlon et Tenneville.

Les inscriptions / renseignements se font par mail : francoise.picard@tenneville.be ou par téléphone au 084/ 45 00 51. Vous pouvez également utiliser le bulletin d'inscription ci-dessous. Merci d'avance.

Françoise PICARD *Coordinatrice Accueil Temps Libres*

Date	Activités proposées de 14 h 00 à 16h30	catégorie d'âge
08-01-20	Je bouge mon corps	2,5 à 6 ans
	Activité sportive au centre sportif à Champlon "Parkour" TENUE SPORTIVE ET BASKETS EXIGEES	6 à 12 ans
15-01-20	Il neige !	2,5 à 6 ans
	Animation culturelle avec la MCFA La Roche-Tenneville Atelier Partic-ip'Art : affichons-nous	6 à 12 ans
22-01-20	Le papa pingouin	2,5 à 6 ans
	Grande Balade	6 à 12 ans
29-01-20	Amusons-nous avec la plasticine	2,5 à 6 ans
	Atelier récréatif de la bibliothèque	6 à 12 ans

Pour le mercredi après-midi uniquement sur inscription :

Talon à remettre au plus tard le lundi de chaque semaine à Françoise Picard (à la maison communale ou au local extrascolaire). Vous pouvez réserver plusieurs mercredis à l'avance !

Nom et prénom :
Age :
Ecole de :
Adresse :
Téléphone :
Je dîne à l'accueil extrascolaire Oui - Non

Je participe à l'activité du (des) mercredi(s) (noter les dates) :

Date et signature :

ATTENTION, le nombre de places est limité.
En cas de désistement, veuillez prévenir pour le LUNDI qui précède le mercredi choisi au 084 45 00 51 de 9h à 15h (sauf le mercredi).
Merci.

Numéro 10 - Janvier 2020

Le petit journal

Détachable !

du Conseil communal des Enfants

Edito

Un nouveau Conseil Communal des Enfants vient d'être élu. C'est l'occasion de rappeler ce que c'est et à quoi ça sert.

Le CCE permet aux enfants de proposer des idées, de donner son avis et d'en discuter ensemble, donc d'apprendre la démocratie.

Il se réunit cinq fois par an, encadré par une accompagnatrice, M^me^ Françoise, le Bourgmestre, Nicolas Charlier et un élu communal, Christian Simon.

Le CCE représente aussi l'ensemble des enfants de la commune lors des commémorations ou des inaugurations.

Chaque année, le CCE choisit un projet : cette année, nous allons organiser des cours de « Benjamin Secouristes » !

Timéo Lengelé

Voici les membres du Conseil communal des enfants de novembre 2019 à octobre 2020.

Ce nouveau Conseil sera installé dans le courant du mois de janvier.

Candice SCHREIBER, Bourgmestre des enfants, école de Tenneville
Emie SCHREIBER, école de Tenneville
Zoé LECOQ, école de Tenneville
Célie FRANCOIS, école de Champlon
Noéline DELPIERRE, école de Champlon
Timéo NOEL, école de Champlon
Logan WAHA, hors écoles communales
Elsa RENWART, école de Champlon
Margot ADAM, école de Champlon
Timéo LENGELE, école de Champlon

Découverte

Une belle réussite pour le Comité de Parents de l'école de Champlon qui a défié, le 24 novembre, les amateurs de puzzles. Succès à son comble, puisque la liste des participants affiche « COMPLET » avant même que le concours ne commence !

Pour cette seconde édition, le concours s'est adressé aux petits comme aux grands.

Les enfants de 5 à 10 ans ont pu s'essayer à ce sport d'équipe en assemblant un puzzle de 200 pièces le plus rapidement possible. Top chrono !

Les deux premières équipes à avoir réussi le challenge sont celles de Martin et Roméo pour les garçons, et de Clémentine et Félicie pour les demoiselles.

Du côté des adultes, on retrouve des participants de tous niveaux ! Equipes fraîchement formées pour l'occasion ou adeptes réguliers des concours « 1000 pièces ».

Quoiqu'il en soit tous les participants ont dû s'armer d'un sens aigu d'observation et d'organisation, en n'oubliant pas une bonne dose d'entraide et de patience.

Ils ont tous retroussé leurs manches pour terminer le plus grand nombre de puzzles en un temps choisi de 4 ou 8 heures.

En trophée, chaque puzzle terminé est emporté à la maison par l'équipe, en plus des beaux lots offerts par les sponsors de l'évènement pour les vainqueurs. De quoi donc s'entraîner lors des soirées d'hiver, en espérant une 3ème édition tout aussi prometteuse !

Margot Herman
et Elsa Renwart

L'activité puzzles en quelques chiffres …

10 équipes de 4 personnes pour le concours de 4h

20 équipes de 4 participants pour les 8h

10 équipes de 2 enfants pour les KIDS

Pas moins de 140 participants !

Nature

Le loup est un mammifère de 60 à 90 cm de hauteur et pesant de 16 à 65 Kg. C'est un très bon chasseur avec une mâchoire puissante munie de 42 dents. Ses 4 canines ou crocs mesurent 8 cm.

Il peut sauter jusqu'à 2 m de hauteur et peut galoper et atteindre une vitesse de 70 Km/h ou poursuivre une proie durant une demi-journée à l'allure de 8 km/h. Il vit et attaque en meute. Il s'attaque aux animaux sauvages parfois aux animaux domestiques, plus particulièrement lorsqu'ils sont faibles ou malades.

Ils ne sont pas tous gris, il en existe des noirs, fauves et des blancs. A la saison des amours (janvier/février), les mâles se battent pour savoir lequel fécondera la femelle dominante. Le couple ensuite reste stable dans le temps jusqu'au décès d'un des membres du couple. Les louves portent, une fois par an entre 4 et 7, rarement 11, louveteaux qui pèseront environ de 300 à 500 g lors de leur naissance.

La gestation dure entre 62 et 63 jours. La louve les allaitera environ 6 semaines. A un mois de vie, ils mangent déjà de la viande. Le louveteau atteint sa maturité sexuelle à 22 mois.

Marie Pierret

Métier

Jean-Pierre, tu es ouvrier communal en charge du déneigement. Qui décide quand il faut aller déneiger ?
Avant, un ouvrier était de garde. Il devait regarder toutes les heures s'il neigeait. Si c'était le cas, il sonnait aux personnes désignées pour aller déneiger les routes de la Commune. Maintenant, c'est l'échevin des travaux ou le chef des ouvriers qui décide et fait revenir les hommes.
Quand tu déneiges, tu es tout seul dans ton camion ?
Je suis tout seul pour aller déneiger, mais nous sommes deux pour aller grenailler, de jour comme de nuit.
Quand est-ce que tu dors, en pleine saison hivernale ?
Avec les hivers que nous avons pour le moment, on ne doit pas rouler longtemps d'affilée ; une partie de journée suffit pour libérer les routes.
Préfères-tu dégager la journée ou la nuit ?
Je préfère la journée pour la visibilité, car il est plus facile de voir les bords de routes. La nuit pour la tranquillité, car il n'y a pas de voitures sur les routes. Mais on ne voit pas bien les accotements : tout est blanc.
Combien êtes-vous pour lamer ?
Normalement 4 personnes : il y a trois circuits et un véhicule pour le parking et les écoles.
Pourquoi utilisez-vous des pierres et pas de sel ?
Le sel abime les routes, c'est pour ça qu'on utilise des grenailles. Elle servent d'accroche pour les voitures.

Un grand merci à Jean-Pierre d'avoir répondu à mes questions.

Nicolas Pierret

Détente

Charades

Mon 1er est le mari de mamie

Mon 2ème est un petit mot de liaison

Mon 3ème est la 11ème lettre de l'alphabet

Mon 4ème précède Ré

Mon tout s'utilise en grande quantité à noël

Réponse : le papier cadeau (papi-et-k-do)

Mon 1er veut dire la sienne

Mon 2ème s'achète à la boulangerie

Mon 3ème vient après 1

Mon 4ème veut dire non en anglais

Mon 5ème permet aux oiseaux de voler

Mon tout décore le salon à noël

Réponse : le sapin de noël (sa-pain-2-no-ailes)

Jeu : la coccinelle a disparu

Règle du jeu : cherchez la coccinelle que nous avons cachée dans l'image ci-dessous.

Blagues

- C'est l'histoire d'un homme qui entre chez un antiquaire et qui dit… « Quoi de neuf ? »
- Pourquoi Harry Potter chuchote ? « Parce que Dumbeldore… »
- Comment les abeilles communiquent entre-elles ? Par E-miel
- Quel est l'animal le plus généreux ? Le poulain, car quand y en a poulain y en a pou l'autre
- Qu'est-ce qu'une voyante qui lit dans le sucre en poudre ? C'est une extra glucide
- Quelle est la danse préférée des boeufs ? Le slow. Parce qu' ils dansent joug contre joug

Une page proposée par
Aurore Bastogne et Eva Picard

Valorisez la laine de vos moutons

Dans le cadre du projet DEFI-Laine, le Parc naturel des deux Ourthes a créé une collecte physique mensuelle de laine. Vous êtes propriétaire de moutons et vous ne savez pas quoi faire de votre laine ? Nous vous donnons la solution.

Amenez votre laine chez Monsieur Jean-Christophe Vossen (0494/89.40.50) au n°27 à Montleban de 17h à 19h aux dates suivantes : 14/11, 12/12, 23/01, 20/02, 19/03, 16/04, 14/05 et 11/06.

Votre laine sera pesée, évaluée et vous sera par la suite payée par un négociant.

Vous ne possédez de curons, ces contenants indispensables pour conditionner la laine ? Vous pouvez vous en procurer chez Monsieur Vossen ou dans l'un des recyparcs du territoire du Parc naturel (Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Gouvy, **Tenneville** et Sainte-Ode/Bertogne) dans les boîtes prévues à cet effet.

Parc naturel DES DEUX OURTHES

Interreg Grande Région | Großregion
DEFI-Laine | AUFTRAG-Wolle
Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung

Vous avez des questions concernant cette collecte de laine ?
N'hésitez pas à contacter Pierre-Emmanuel Gillard, chargé de mission au Parc naturel des deux Ourthes, au 061/21 04 06 ou par mail à l'adresse p.e.gillard@pndo.be.

Inventaire des propriétaires de moutons du territoire du Parc naturel

Dans le cadre de ce projet DEFI-Laine, nous réalisons un inventaire des propriétaires de moutons du territoire du Parc naturel.

Vous possédez 1, 2, 10, 50 ou 200 moutons ? Faites-le nous savoir !
Ainsi, nous pourrons vous tenir informé des actions du projet sur votre territoire.
Tél. : 061.21.04.06 / Mail : p.e.gillard@pndo.be

Journal : projet de rénovation d'un ancien four à pain

En juin dernier, quelques villageois de Journal, ont soumis un dossier à la Fondation Roi Baudoin (FRB) via l'appel à projet « Vis mon village » afin d'obtenir une aide financière pour la réhabilitation d'un four à pain, situé à Hamerine.

À l'automne, ils ont reçu la bonne nouvelle : le projet sera soutenu ! Le groupe dispose d'une période d'un an pour remettre le four en état de fonctionnement et aménager les abords pour y accueillir les activités liées aux allumages du four à bois.

L'objectif poursuivit en rénovant ce bâtiment est de créer davantage de liens entre les personnes de la Commune autour d'une thématique fédératrice : la fabrication de pain, tartes et pizzas.

La fabrication du pain est un geste oublié, pourtant porteur de beaucoup de sens et également d'une valeur symbolique dans nos anciennes terres de blés! Le partage de nourriture est un moyen privilégié d'aller à la rencontre de l'autre et de créer des moments de complicité pour petits et grands !

Le four sera allumé régulièrement selon un calendrier établi et le lieu accueillera notamment des ateliers de savoir-faire ouverts à tous.

Le souhait du groupe est de faire de ce four un lieu de plaisirs partagés, d'apprentissages et d'échanges en tous genres.

L'asbl « Rêve de terre », établie à Journal chapeaute le projet.

Intéressés à l'idée de les rejoindre ? Toutes les énergies sont bonnes à prendre : témoignages, savoir-faire lié à la maçonnerie et la construction, petit coup de main ponctuel ou l'envie de s'intégrer à l'organisation, mais aussi la curiosité… N'hésitez pas à les contacter !

Contact :
Mail : asbl.revedeterre@gmail.com
Tél : 0499 37 54 71

Les infos du Centre sportif

SKI Une semaine à Haute-Nendaz, petite station située dans le Valais suisse

20h de cours de ski encadrés par des moniteurs de l'ESS. Les enfants sont répartis par groupes suivant leur niveau (du débutant au skieur confirmé).
Mais aussi : activités diverses, jeux de neige, découverte de la région, veillées et ambiance assurée durant tout le séjour.
Prix : 620 € - Le prix comprend le transport, le logement au pied des pistes en pension complète, la location de matériel, les cours de ski, les remontées mécaniques, les assurances. Un acompte de 150 € fera office d'inscription.

Infos & Inscriptions avant le 1er février 2020 au 0498/24.97.80 - centresportifcspt@gmail.com ou via le formulaire sur www.centresportiftenneville.be

Venez soutenir nos équipes locales lors des matchs au centre sportif
Volley Club Champlon
Dimanche 12/01/20
P2D: 15h30: Libin - Champlon
P1D: 12h00: Libin - Champlon
Samedi 18/01/20
P2D: 13h15: Champlon - Athus-Messancy
P1D: 16h30: Champlon - Athus-Messancy
Samedi 25/01/20
P2D: 15h: La Roche - Champlon
P1D: BYE
Samedi 01/02/20:
P2D: 13h15: Champlon - FOR-MARCH
P1D: 16h30: Champlon - FOR-MARCH

Les infos du Centre sportif

FIT TENNEVILLE
Abonnements et horaires

FAC : Renforcement musculaire (FESSES – ABDOS – CUISSES), avec Lora
Les lundis de 19h30 à 20h15

Fit Cardio : Cardio intensif visant à éliminer un max de calories, avec Lora
Les lundis de 20h15 à 21h

JUMP FITNESS : Cardio sur trampolines, avec Mégane
Les mercredis de 17h45 à 18h30, de 18h45 à 19h30, de 19h45 à 20h30

CIRCUIT TRAINING : Renforcement musculaire via différents ateliers avec Mégane
Les jeudis de 18h45 à 19h30

STRETCHING : Etirement des muscles, travail de la souplesse avec Claire
Les vendredis de 10h30 à 11h30

PILATES : Renforcement musculaire via le maintien de postures, avec Claire
Les vendredis de 9h30 à 10h30, les samedis de 9h30 à 10h30

Prix de Janvier à Juin 2020 (22 cours) :
85 euros pour 1 cours / semaine (revient à 3,87€/cours)
165 euros pour 2 cours / semaine (revient à 3,75€/cours)
240 euros pour 3 cours / semaine (revient à 3,64€/cours)
350 euros pour la formule « all-in » : vous permet de participer à tous les cours quand vous le souhaitez (revient à 2,30€/cours)

ATTENTION !!! Les abonnements ne sont valables que pour les disciplines auxquelles vous vous êtes inscrit. Si vous souhaitez changer de cours à votre guise, il faut choisir le système de cartes ou la formule « all-in ».
Carte 10 séances + 1 gratuite : 50 euros (valable pour tous les cours)
Paiement au cours : 8 euros la séance

Les abonnements et les cartes sont à payer sur le compte IBAN BE48 0688 9506 7527 avec comme communication : Nom/prénom/ Discipline (s)/Jour

Infos : www.centresportiftenneville.be
centresportifcspt@gmail.com
Benoit Charlier : 0498/24.97.80

SENIOSPORT
Abonnements et horaires

FITNESS : Renforcement musculaire
Les lundis de 18h30 à 19h15 avec Lora et les jeudis de 17h45 à 18h30 avec Mégane

SPORTS RAQUETTES : Tennis de table et badminton
Les mardis de 9h45 à 10h45 avec Benoit

HATHA YOGA : Assouplissement, équilibre, tonification musculaire…
Les mardis de 11h00 à 12h00 avec Maryline

TIR SPORTIF : Travail de contrôle mental, posture, concentration…
Les 2èmes mercredis du mois de 10h00 à 11h00 avec Danielle

STRETCHING : Etirement des muscles, travail de la souplesse
Les vendredis de 10h30 à 11h30 avec Claire

PILATES : Renforcement musculaire via le maintien de postures
Les vendredis de 9h30 à 10h30, les samedis de 9h30 à 10h30 avec Claire

Prix de Janvier à Juin 2020 (22 cours) :
75 euros pour 1 cours / semaine (revient à 3,40€/cours)
145 euros pour 2 cours / semaine (revient à 3,30€/cours)
210 euros pour 3 cours / semaine (revient à 3,18€/cours)
340 euros pour la formule « all-in » : vous permet de participer à tous les cours quand vous le souhaitez (revient à 3,10€/cours si vous participez à 5 cours sur la semaine !)

ATTENTION !!! Les abonnements ne sont valables que pour les disciplines auxquelles vous vous êtes inscrit. Si vous souhaitez changer de cours à votre guise, il faut choisir le système de cartes ou la formule « all-in ».
Carte 10 séances + 1 gratuite : 45 euros (revient à 4,10€/cours)
Carte 20 séances + 1 gratuite : 80 euros (revient à 3,80€/cours)
Paiement à la séance : 5 euros le cours

Les abonnements et les cartes sont à payer sur le compte IBAN BE48 0688 9506 7527 avec comme communication : Nom/prénom/ Discipline (s)/Jour

Infos : www.centresportiftenneville.be
centresportifcspt@gmail.com
Benoit Charlier : 0498/24.97.80

Un jogging sous le soleil

Le 24 novembre dernier a eu lieu le jogging du Centre sportif accompagné du petit-déjeuner Oxfam. Une belle collaboration entre le Centre sportif et les bénévoles des petits déjeuners Oxfam initiée en 2015 et qui perdure.

Cette année encore le soleil était au rendez-vous et l'évènement a été un succès. Nous avons pu compter sur 250 joggeurs qui ont dégusté le petit déjeuner équitable et local, avant de se lancer sur l'un des 3 parcours proposés (5, 10 ou 15 km). Courses qui, pour certains, constituaient le test final du programme « Je Cours Pour Ma Forme » après 12 semaines d'effort. Bravo à tous les participants !

Rappelons que les bénéfices du jogging revenaient à l' « Association Belge du Diabète ». Le montant de 2422,40€ sera versé à l'association. Nous remercions vivement tous les bénévoles qui nous ont donné une aide précieuse pour l'organisation de l'évènement.

Les photos et les classements de l'évènement sur www.centresportiftenneville.be

Les infos du Centre sportif (suite et fin)

A la découverte du tir sportif

Nous arrivons à la période où nous allons prendre de bonnes résolutions et ce dans tous les domaines de notre vie. Que diriez-vous de venir découvrir ce qu'est vraiment le « TIR SPORTIF »

Le « Tir sportif » est un sport à part entière repris comme discipline sportive aux Jeux Olympiques.
« Le Tir Sportif » requiert l'apprentissage d'une technique. La pratique des diverses disciplines permet de développer la concentration chez les tireurs.
La pratique du « Tir Sportif » doit avant tout rester un exutoire du stress accumulé par la vie scolaire, professionnelle, familiale ou autre ainsi qu'une source de plaisir. Bien entendu le mot discipline n'est pas vain, le « Tir Sportif » demande également le respect non seulement des autres, mais également du règlement, cela fait partie d'un apprentissage au quotidien.
Tous les publics, dès l'âge de 10 ans sont ciblés par la pratique de notre sport.
La pratique du « Tir Sportif » est l'expression de la maîtrise de soi….
Du point de vue des études, en général on constate une augmentation des résultats scolaires par le biais du travail de la volonté, de la persévérance et de la capacité de concentration.
On peut donc dire et même affirmer que le cumul des activités de la pratique du « Tir Sportif » avec les activités intellectuelles (scolaires) ne représente pas une source de fatigue. Au contraire, cela permet une tolérance accrue au travail intellectuel.

La pratique du « Tir Sportif » est soumise à des règles strictes de sécurité. L'encadrement sera assuré, par des moniteurs ADEPS expérimentés :
STIEL Jean-Marie - Conseiller technique et pédagogique de l'ADEPS.
STIEL-KIES Danielle – 6 ans au conseil d'administration de la Fédération (URSTBF) en tant que « Responsable de la Commission Jeunes » ainsi qu'à la Fédération provinciale (FSTLux) en tant que Directeur Technique et Organisation & Arbitrage, Arbitre toujours en activité.

Heures d'ouverture du Stand de Tir :
Les mardis de 19h à 21h pour les adultes
Le 2ième mercredi du mois de 10h à 11h pour les séniors
Les mercredis de 13h30 à 16h30 pour les jeunes.
D'autres activités récréatives de formation sont organisées comme 2 stages de perfectionnement d'une semaine en juillet et en août.
Un biathlon de course ou de marche qui est prévu pour le dimanche 26 avril 2020, etc.
Nous vous attendrons nombreux à partir du mardi 7 janvier prochain dès 19h, ainsi que durant les autres jours d'ouverture. Venez nous rencontrer, visiter le stand, voir et surtout essayer.
Nous serons heureux de vous donner de plus amples informations, et c'est avec grand plaisir que nous répondrons à vos diverses questions.
Contact
STIEL Danielle - Tél. 084/456220 -
E-mail : danielle.stiel@skynet.be
Dans l'attente permettez-nous de vous présenter nos Meilleurs Vœux.

Culture

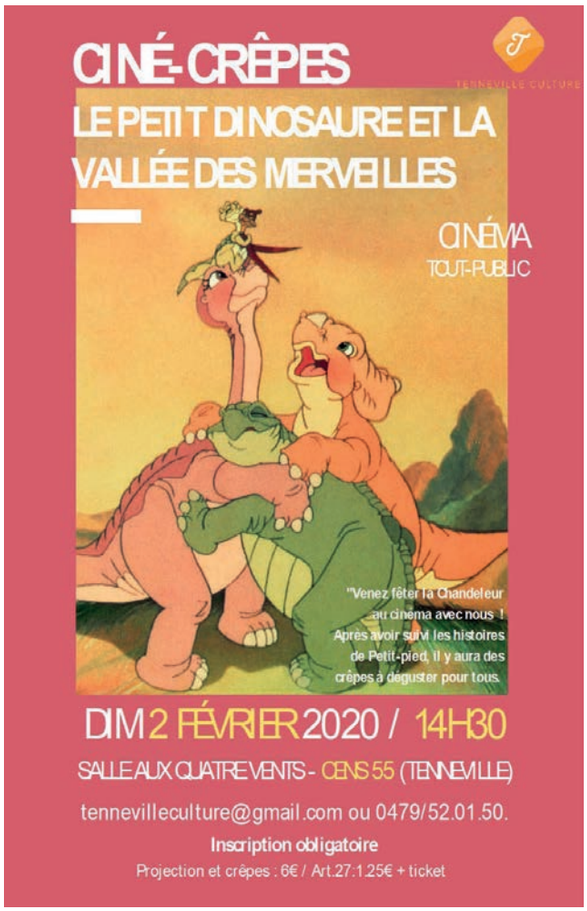

Noël au théâtre

Culture

Voici le « jumelage » du mois composé uniquement de noms de villages, par J.-M. Docquier.

Lasne Nouvelles
Anhée Harre Hives

Beez Heyd Eveux Ave Houx

Solution : La nouvelle année arrive, baisers et voeux à vous

Nos écoliers à la rencontre de la créativité de José Parrondo

Du 25 novembre au 13 décembre dernier, l'exposition EC(R)IRE & DES(S) INER de José Parrondo a pris ses quartiers dans la salle du CPAS de La Roche.

A cette occasion, toutes les classes de la première à la quatrième primaire des communes de Tenneville et La Roche ont pu découvrir son univers poétique, drôle et faussement naïf.

Les enfants ont bien sûr beaucoup observé et écouté, mais ils ont surtout participé à trois ateliers, le premier plus philosophique, un second pour raconter des histoires, et le dernier pour s'essayer à la créativité et au métier d'illustrateur.

Cette exposition itinérante termine son chemin après trois ans de balade en fédération Wallonie-Bruxelles avec des petits visiteurs très curieux et des plus grands, qui amusés, ont pu l'espace d'un instant, retrouver leur âme d'enfant.

Tenneville Culture

Marché fermier
Réunion annuelle le 6 janvier 2020

Vous partagez les valeurs du marché fermier et vous avez envie de donner vos idées pour le dynamiser ? Vous voulez donner un peu de votre temps pour l'organisation ? Rejoignez-nous lors de notre réunion annuelle le **lundi 6 janvier à 20h** à l'Administration communale de Tenneville.

Il n'est plus à présenter ! Le marché fermier des 3 communes a lieu tous les premiers vendredis du mois (sauf janvier, juillet, août) de 17h à 20h à la salle du Foyer à Tenneville. Depuis 5 ans, plusieurs producteurs viennent à votre rencontre pour vous proposer des produits locaux, sains et de qualité. C'est aussi un lieu de convivialité où on se plaît à discuter autour d'un verre.

Ce marché est le fruit de la collaboration entre les producteurs et quelques citoyens qui l'ont mis en place il y a 5 ans, en partenariat avec l'ADL et Nature Attitude. Ce petit groupe se réunit une fois par an pour organiser les marchés de l'année.

Avis aux responsables d'associations

La réunion annuelle de coordination des groupements aura lieu le mercredi 15 janvier à 19h30 à l'Administration communale

Don de sang à Tenneville en 2020

Vendredi 27/03/2020
Vendredi 26/06/2020
Vendredi 25/09/2020
Vendredi 18/12/2020
de 16h30 à 19h30
En 30 minutes,
vous pouvez sauver 3 vies !!!

CROIX-ROUGE de Belgique

La fabrique d'église de Champlon recherche un(e) technicien(ne) de surface pour l'entretien de l'église de Champlon.

Votre candidature est à communiquer à Bernadette Baijot grand-rue, 47 6971 Champlon.

Tél: 0472 67 24 98

Dates à retenir

Samedi 4 avril 2020
Jogging de Tenneville
5, 10 et 20 km

Samedi 27 juin 2020
Jogging de Laneuville-au-Bois
6 et 11 km

Le Famenne-Ardenne challenge convivial !

Bulletin communal

Le calendrier des manifestations

Janvier

Vendredi 3 Noël au Théâtre Tenneville
Jeudi 09 Goûter 3x20 Tenneville
Samedi 18 Pièce de théâtre à Cens « Solitude du Mammouth »
Dimanche 19 Allure libre Champlon
Jeudi 23 Activité Tenneville culture

Février

Dimanche 2 Ciné-crêpes Cens
Samedi 8 Repas pour l'hélicoptère Tenneville
Samedi 29 Théâtre en wallon Cens

Ramassage des plastiques agricoles
19 et 20 février au recyparc

Saint-Nicolas rend visite à nos séniors

Ce jeudi 5 décembre, c'était le goûter de la Saint-Nicolas à l'Amicale des 3x20 de Tenneville. Nous avons eu le grand plaisir, comme l'an dernier, d'accueillir les membres participants aux activités régulières de l'Amicale de Cens et de l'Amicale de Champlon-Journal pour fêter ensemble l'arrivée de St Nicolas.

L'an dernier, je vous parlais du possible enrichissement personnel que de rencontrer d'autres retraités de notre Commune, se connaissant déjà ou pas, dans le seul but de passer de bons moments ensemble. Eh bien je suis heureuse de vous apprendre que cela a parfaitement fonctionné. Au goûter de la St Nicolas cette année, malgré nos 6 personnes excusées pour raison de maladie, nous étions nombreux à attendre la venue du Grand Saint-Nicolas. Cette année encore, nous avons demandé l'aide aux petits lutins des ateliers de St Nicolas, c'est-à-dire à 4 associations qui ont pour objectif de venir en aide aux enfants en difficulté (Les Amis de l'Edelweiss, les Amis du Vieux Moulin ; les Amis de la Ruche ; Belgerom). Nous sommes toujours heureux de faire la fête tout en faisant une bonne action.

Merci Saint Nicolas pour votre présence toujours très attendue et appréciée de tous.
Merci à nos élus qui nous aide à réaliser ces belles après-midi pour nos retraités. Merci aussi à nos aidants, qui n'hésitent jamais à mettre la main à la pâte avec laquelle nous devons confectionner un nombre important de pâtons, du fait que notre calendrier est toujours bien chargé. Entre le drink du Nouvel An, les fêtes de Pâques, la Saint Nicolas, sans oublier notre excursion annuelle, notre repas annuel et 2 repas récréatifs en plus de nos goûter mensuel, plus quelques surprises pour l'année prochaine, nous n'avons pas vraiment le temps de nous ennuyer.

Et enfin, merci aux membres de nos Amicales, cela a été une après-midi où il fut bon se retrouver.

Au nom de tous les membres de l'Amicale de Tenneville, permettez-moi de vous présenter nos Meilleurs Vœux. Nous vous souhaitons de passer de Bonnes Fêtes de Fin d'Année. Nous espérons vous retrouver en 2020 encore plus nombreux. Comme disait un membre : *« Si à notre âge on ne peut plus s'amuser ».*

Venez-vous distraire en notre compagnie, une fois par mois. Je confirme qu'il s'agit bien d'un enrichissement personnel que de rencontrer d'autres personnes, dans le seul but de passer une agréable après-midi faite de détente et de rire.

Danielle Stiel-Kies

Le Recyparc sera fermé :
Mardi 31 décembre
Mercredi 1er janvier 2020

Ramassage des immondices
Le ramassage du 01/01/2020 est reporté au samedi 04/01

Ramassage papiers-cartons : Samedi 04/01/2020

ATTENTION : veuillez déposer vos papiers-cartons avant 9h devant votre habitation. Les groupements ne peuvent garantir le ramassage des dépôts effectués après 9h.
Ramassage : RES Champlon

Editeur responsable : Nicolas Charlier, Bourgmestre, rue de la Chapelle 20 à 6972 Tenneville
Conception graphique : Administration communale de Tenneville
Contact : Leslie Bosendorf - leslie.bosendorf@tenneville.be - 084 45 00 53
Pour publication, prendre contact pour le 10 du mois précédent.
Abonnement postal (hors commune de Tenneville) : 084 45 00 40
Photo couverture : M. Abrahamovicz